



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

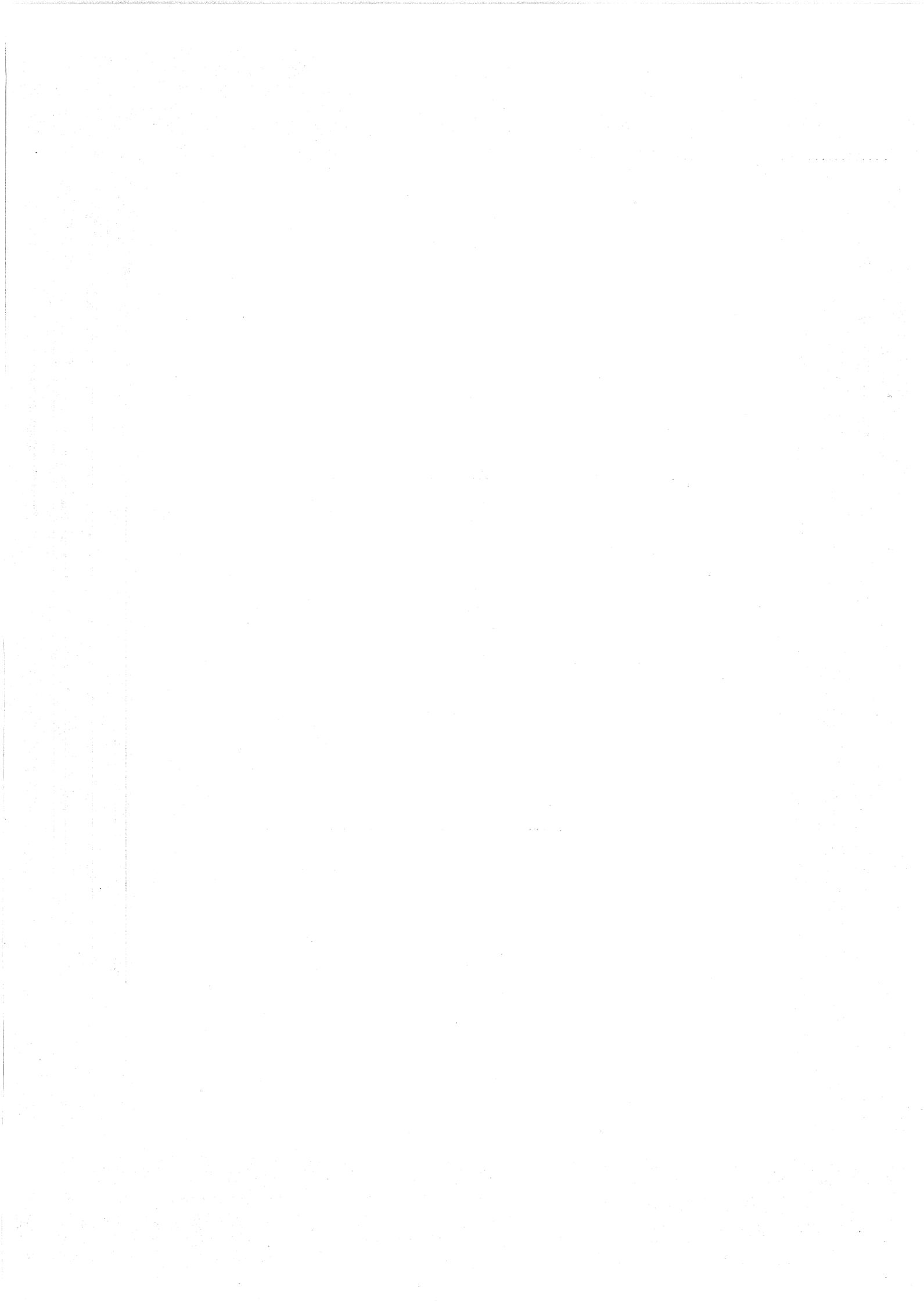
Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



UPOV

C/XVII/ 2

ORIGINAL: anglais

DATE: 31 mai 1983

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

## CONSEIL

Dix-septième session ordinaire

Genève, 12 - 14 octobre 1983

## RAPPORT ANNUEL DE SECRETAIRE GENERAL POUR 1982

(quatorzième année)

## I. ETAT DE L'UNION

1. Au cours de l'année 1982, deux Etats ont marqué leur volonté de se lier par l'Acte révisé du 23 octobre 1978 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (ci-après dénommé "Acte de 1978") : le Japon, le 3 août, en déposant un instrument d'acceptation et la Suède, le 1er décembre, en déposant un instrument de ratification. Ces deux instruments ont porté à huit le nombre des Etats liés, à la fin de l'année 1982, par l'Acte de 1978.

2. En déposant son instrument d'acceptation, le Japon est devenu membre de l'Union (le 3 septembre 1982), laquelle se composait à la fin de 1982 de 16 Etats : Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Irlande, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

3. Le tableau qui figure en annexe du présent rapport résume les positions des divers Etats vis-à-vis des différents Actes de la Convention (à la date du présent document).

## II. SESSIONS

4. En 1982, les différents organes de l'UPOV ont tenu les réunions mentionnées ci-après. Sauf indications contraires, les sessions ont eu lieu à Genève.

5. Le Conseil a tenu sa cinquième session extraordinaire le 29 avril 1982, sous la présidence de M. W. Gfeller (Suisse). La session a été consacrée à un débat sur la conformité de la législation hongroise sur la protection des obtentions végétales avec la Convention UPOV. Le Conseil a pris une décision positive sur la conformité de la législation hongroise avec les dispositions de l'Acte de 1978, conformément à l'article 32.3) dudit Acte. Cette décision a ouvert au Gouvernement de la République populaire hongroise la possibilité de déposer un instrument d'adhésion (dépôt intervenu le 16 mars 1983).

6. Le Conseil a tenu sa seizième session ordinaire du 13 au 15 octobre 1983, sous la présidence de M. W. Gfeller (Suisse). Ont pris part à cette session les représentants des Etats membres et des observateurs de plusieurs pays non membres intéressés : Autriche, Brésil, Canada, Chili, Côte d'Ivoire, Egypte, Hongrie (Etat qui est devenu membre entre temps), Iran, Norvège, Panama, Pologne et Union soviétique. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission des Communautés européennes (CCE) étaient aussi représentées par des observateurs.

7. Le premier jour de la session a été consacré, pour la troisième année consécutive, à un symposium. Le Symposium de 1982 avait pour thème "Le génie génétique et l'amélioration des plantes". Les exposés suivants ont été présentés :

i) "Le génie génétique : un nouvel outil pour les sélectionneurs" par M. David J. Padwa, président du Conseil d'administration et Directeur exécutif de l'Agrigenetics Corporation, Denver, Colorado (Etats-Unis d'Amérique);

ii) "Les bases scientifiques du génie génétique : techniques actuelles et perspectives d'avenir" par M. Robert H. Lawrence Jr, Vice-président et Directeur de la recherche de l'Agrigenetics Corporation, Denver, Colorado (Etats-Unis d'Amérique);

iii) "Aspects de propriété intellectuelle du génie génétique appliqué aux variétés végétales : le point de vue d'un juriste américain" par M. Sidney B. Williams Jr., Directeur du Groupe des brevets 3, Département du droit des brevets, The Upjohn Company, Kalamazoo, Michigan (Etats-Unis d'Amérique);

iv) "Apports des techniques nouvelles à l'amélioration des plantes" par M. Max Rives, Directeur de recherches, Institut national de la recherche agronomique (INRA), Versailles (France);

v) "Aspects de propriété intellectuelle du génie génétique appliqué aux variétés végétales : le point de vue d'un juriste européen" par M. Peter Kreye, avocat, Hambourg (République fédérale d'Allemagne).

8. Outre les représentants des Etats membres et des Etats non membres, de la CCE, de la FAO et de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le symposium a été suivi par plus de 30 représentants d'organisations internationales non gouvernementales : Association européenne pour l'amélioration des plantes (EUCARPIA), Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI), Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), Fédération internationale du commerce des semences (FIS). Etaient également présents une cinquantaine d'experts techniques et juridiques de sociétés et d'institutions de dix pays exerçant leurs activités dans le domaine de l'amélioration des plantes ou s'intéressant à ce domaine. Les débats ont aussi été suivis par des journalistes et d'autres représentants des grands moyens d'information, notamment par une équipe de production d'une station de télévision japonaise. Le symposium s'est terminé par une table ronde. Le compte rendu du symposium a fait l'objet d'une publication spéciale de l'UPOV (No 340) en français, en allemand, en anglais et en espagnol.

9. Les principales décisions prises par le Conseil à sa seizième session ordinaire ont été les suivantes :

i) le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1981 et pendant les neuf premiers mois de 1982, son rapport sur sa gestion et sur la situation financière de l'Union en 1981 et les comptes de l'Union pour 1981 ont été approuvés;

ii) le programme et le budget de 1983 ont été examinés et approuvés;

iii) les rapports sur l'état d'avancement des travaux des différents comités et groupes de travail techniques, y compris leurs plans de travail, ont été approuvés;

iv) le symposium de 1983 aura pour thème "La nomenclature";

v) de nouveaux règlements nécessités par l'entrée en vigueur de l'Acte de 1978 ont été adoptés;

vi) M. M. Heuver (Pays-Bas) a été élu président du Comité administratif et juridique pour un mandat de trois ans expirant à la fin de la dix-neuvième session ordinaire du Conseil (1985).

10. Le Comité consultatif a tenu sa vingt-cinquième session les 28 et 29 avril et sa vingt-sixième session les 12 et 15 octobre 1982, l'une et l'autre sous la présidence de M. W. Gfeller (Suisse). Ces sessions ont été consacrées principalement à la préparation de la cinquième session extraordinaire et de la seizième session ordinaire du Conseil.

11. Le Comité administratif et juridique a tenu sa neuvième session les 26 et 27 avril, sous la présidence de M. P.W. Murphy (Royaume-Uni), et sa dixième session les 16 et 17 novembre 1982, sous la présidence de M. M. Heuver (Pays-Bas). Ces deux sessions ont été suivies par des représentants des Etats membres; étaient en outre présents, à la neuvième session, des observateurs du Japon (ce pays est devenu membre de l'Union peu avant la dixième session), du Mexique, de la CCE et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et, à la dixième session, un observateur de la CCE. Au cours de sa dixième session, le comité a tenu une séance commune avec le Comité technique, sous la présidence de M. C. Hutin (France), président de ce dernier comité.

12. Les travaux de la neuvième session peuvent être résumés ainsi :

13. Le comité a achevé ses travaux sur la question de savoir si les obtenteurs peuvent avoir accès aux essais des variétés quant aux caractères distinctifs, à l'homogénéité et à la stabilité. Il a pris note des divergences entre les points de vue exprimés par les organisations internationales professionnelles consultées - l'une insistant sur le caractère confidentiel des essais et deux autres préconisant que les obtenteurs soient admis à visiter les essais sous certaines conditions - ainsi qu'entre les pratiques suivies par les Etats membres. S'agissant de la coopération en matière d'examen, il a aussi noté que l'Accord type de l'UPOV pour la coopération internationale en matière d'examen des variétés permet aux Etats membres effectuant les essais à la fois d'adopter la politique de leur choix en ce qui concerne les variétés qu'ils examinent pour leur propre compte et de réunir toutes les garanties nécessaires en ce qui concerne celles qu'ils examinent pour le compte d'autres Etats membres. Compte tenu de cela, le Comité a invité les Etats membres à tenir compte des points de vue des organisations professionnelles, lorsque l'occasion s'en présente, et évidemment dans les limites imposées par la législation nationale.

14. Le comité a poursuivi ses travaux sur la revision des Principes directeurs pour les dénominations variétales, qui datent de 1973. Il a procédé à la première lecture d'un projet de Recommandations relatives aux dénominations variétales.

15. Les travaux de la dixième session peuvent être résumés ainsi :

16. Le comité a procédé à une deuxième lecture du projet de Recommandations relatives aux dénominations variétales. (Les travaux sur ce projet ont été achevés pendant la onzième session du Comité, en avril 1983.)

17. A ces deux sessions, le comité a pris note des dernières initiatives prises ou envisagées par les Etats membres quant à la modification des législations nationales sur la protection des obtentions végétales, notamment en relation avec la ratification de l'Acte de 1978.

18. En séance commune avec le Comité technique, le comité a examiné deux questions. Premièrement, en relation avec la revision précitée des Principes directeurs pour les dénominations variétales, il s'est demandé si la "liste des classes" jointe en appendice aux principes directeurs de 1973 doit être aussi révisée. Il a été décidé d'inviter les experts des Etats membres à présenter des propositions en fonction d'un certain nombre de principes fondamentaux définis au cours du débat. Deuxièmement, en relation avec la réunion avec les organisations internationales qui doit avoir lieu les 9 et 10 novembre 1983, un débat a eu lieu à propos des "écarts minimaux entre les variétés". Il a été décidé que cette question serait réexaminée à la onzième session du Comité administratif et juridique et à la vingt-septième session du Comité consultatif, qui devaient se tenir en avril 1983. Il a aussi été décidé que les organisations intéressées seraient priées de faire connaître leurs opinions et leurs propositions, qui seront examinées par le Comité technique à sa dix-neuvième session, en octobre 1983.

19. Le Comité technique a tenu une séance commune avec le Comité administratif et juridique le 17 novembre 1982 (voir le premier et le dernier paragraphes de la partie du présent rapport consacrée aux travaux du Comité administratif et juridique), et a tenu sa dix-huitième session les 18 et 19 novembre 1982, sous la présidence de M. C. Hutin (France).
20. Les travaux de la session du comité peuvent être résumés ainsi :
- i) Le comité a adopté quatre principes directeurs d'examen présentés :
    - a) par le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières : pour les agrumes (TG/83/3) et pour le prunier japonais (TG/84/3);
    - b) par le Groupe de travail technique sur les plantes potagères : pour le haricot (TG/12/4) (édition révisée) et pour le céleri (TG/82/3).
  - ii) Comme les années précédentes, le comité, appuyé par ses quatre groupes de travail techniques, a examiné un certain nombre de problèmes qui ont surgi dans l'application pratique dans les Etats membres des principes énoncés dans l'Introduction générale aux principes directeurs d'examen et les divers principes directeurs pour la conduite de l'examen des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité. Parmi les questions qui se sont posées figurent : les tolérances relatives aux plantes aberrantes; les listes des variétés en cours d'examen; les variétés indiquées à titre d'exemple et, en particulier, la nécessité de remplacer les variétés obsolètes; les critères à utiliser pour déterminer si un caractère "technologique" observé par des méthodes telles que l'électrophorèse peut être utilisé aux fins de la distinction; l'établissement d'une liste de documents et d'ouvrages de référence utilisés dans le cadre de l'examen des variétés. Le comité a aussi débattu de la nécessité de publier un code des couleurs de l'UPOV et de poursuivre les travaux entrepris en vue d'évaluer l'utilité des colorimètres pour l'examen des variétés. Il a décidé de constituer un groupe de travail technique chargé d'étudier la question de l'harmonisation des systèmes d'automatisation et des programmes d'ordinateur.
21. Le comité a été saisi de rapports sur l'état d'avancement des travaux des quatre groupes de travail techniques, a donné des directives sur plusieurs questions qu'ils avaient soulevées et a arrêté les grandes lignes de leurs travaux à venir.
22. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères a tenu sa quinzième session du 11 au 13 mai 1982, sous la présidence de M. F. Schneider (Pays-Bas). Outre ses travaux sur les deux principes directeurs d'examen pour des plantes potagères adoptés par le Comité technique, le groupe de travail a achevé la rédaction d'un avant-projet de principes directeurs d'examen du poireau afin qu'il soit présenté pour observations aux organisations professionnelles.
23. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles a tenu sa onzième session à Madrid (Espagne) du 19 au 21 mai 1982, sous la présidence de M. G. Fuchs (République fédérale d'Allemagne).
24. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières a tenu sa treizième session à Faversham (Royaume-Uni) du 29 septembre au 1er octobre 1982, sous la présidence de M. G.S. Bredell (Afrique du Sud). Le groupe de travail a achevé ses travaux sur les deux principes directeurs d'examen pour des plantes fruitières adoptés par le Comité technique.
25. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers a tenu sa quinzième session à Cambridge (Royaume-Uni) du 5 au 7 octobre 1982, sous la présidence de Mme U. Löscher (République fédérale d'Allemagne). Le groupe de travail a achevé la rédaction des avant-projets de principes directeurs d'examen du saintpaulia (revision), de l'anthurium, de l'oeillet (revision) et du narcisse, en vue de les présenter pour observations aux organisations professionnelles.

## III. RELATIONS AVEC LES ETATS ET LES ORGANISATIONS

26. En ce qui concerne les diverses relations établies en 1982 par le Bureau de l'Union, référence est faite au rapport sur les activités de l'UPOV pendant les premiers neuf mois de l'année 1982, rapport déjà approuvé par le Conseil à sa seizième session ordinaire (document C/XVI/2 Add; voir aussi le paragraphe 10 du document C/XVI/20). En plus, les événements suivants méritent une attention particulière :

i) en octobre, l'UPOV a été représentée au quatrième colloque international sur la protection des obtentions végétales, organisé par la CIOPORA et tenu à Genève (Suisse);

ii) en novembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Claudio Gandarias Beascochea, Secrétaire d'Etat à l'alimentation auprès du Ministre de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation de l'Espagne.

27. En novembre 1982, une réunion d'information a eu lieu au siège de l'UPOV à Genève. Le but de cette réunion, la première du genre organisée entre le Bureau de l'UPOV et les organisations internationales non gouvernementales s'intéressant aux activités de l'Union, était de permettre un échange d'informations et de donner aux représentants des organisations l'occasion d'exprimer officieusement leurs souhaits et leurs propositions quant à l'évolution future de la protection des obtentions végétales en général et de l'UPOV en particulier. Les organisations représentées étaient l'AIPH, l'ASSINSEL, la CIOPORA, l'Association des obtenteurs de variétés de la Communauté économique européenne (COMASSO), la FIS, l'Association nationale de titulaires de brevets de plantes (NAPPO). Le Bureau de l'Union a pris note des questions soulevées par les organisations, dont les représentants ont marqué leur satisfaction suite à la convocation d'une telle réunion et ont demandé que de nouvelles réunions de ce genre soient organisées à l'avenir.

## IV. PUBLICATIONS

28. En 1982, le Bureau de l'Union a publié les ouvrages et documents suivants : Actes de la Conférence diplomatique de Genève de révision de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, 1978, en français (publication de l'UPOV No 337(F)); Règlement intérieur du Conseil (au 15 octobre 1982) en français, allemand, anglais (publications de l'UPOV INF/7); Accord entre l'OMPI et l'UPOV (signé le 26 novembre 1982), en français, allemand et anglais (publications de l'UPOV INF/8); cinq numéros de Protection des obtentions végétales - Bulletin officiel et d'information de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales; des brochures contenant les textes arabe et japonais de l'Acte révisé de 1978 de la Convention UPOV (publications de l'UPOV No 295(A) et 295(J), respectivement); Activités d'amélioration des plantes des instituts gouvernementaux, des centres internationaux et du secteur privé - Compte rendu du Symposium de 1981, en français, allemand, anglais et espagnol (publications de l'UPOV No 339(F), (E) (G), et (S), respectivement); une version mise à jour de la Brochure d'informations générales de l'UPOV, en français, allemand, anglais et espagnol (publications de l'UPOV No 408(F), (G), (E) et (S), respectivement); et quatre "Principes directeurs pour la conduite de l'examen des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité" (pour plus de détails, voir au paragraphe 20 ci-dessus).

[L'annexe suit]

C/XVII/2  
ANNEXE

ETATS MEMBRES DE L'UNION  
(et Etats signataires de l'Acte de 1978 non encore membres de l'Union à la date du présent document)

Etat <sup>4</sup>	CONVENTION DE 1961 (ET ACTE ADDITIONNEL DE 1972) <sup>1</sup>			ACTE DE 1978		
	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument <sup>2</sup>	Date de prise d'effet	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument <sup>3</sup>	Date de prise d'effet
Afrique du Sud	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977	23 octobre 1978	21 juillet 1981	8 novembre 1981
Allemagne (Républi- que fédérale d')	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	11 juillet 1968 (23 juillet 1976)	10 août 1968 (11 février 1977)	23 octobre 1978	-	-
Belgique	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	5 novembre 1976 (5 novembre 1976)	5 décembre 1976 (11 février 1977)	23 octobre 1978	-	-
<u>Canada</u>	-	-	-	31 octobre 1979	-	-
Danemark	26 novembre 1962 (10 novembre 1972)	6 septembre 1968 (8 février 1974)	6 octobre 1968 (11 février 1977)	23 octobre 1978	8 octobre 1981	8 novembre 1981
Espagne	-	18 avril 1980 (18 avril 1980)	18 mai 1980 (18 mai 1980)	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	-	23 octobre 1978	12 novembre 1980	8 novembre 1981
France	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	3 septembre 1971 (22 janvier 1975)	3 octobre 1971 (11 février 1977)	23 octobre 1978	17 février 1983	17 mars 1983
Hongrie	-	-	-	-	16 mars 1983	16 avril 1983
Irlande	-	-	-	27 septembre 1979	19 mai 1981	8 novembre 1981
Israël	-	12 novembre 1979 (12 novembre 1979)	12 décembre 1979 (12 décembre 1979)	-	-	-
Italie	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	1er juin 1977 (1er juin 1977)	1er juillet 1977 (1er juillet 1977)	23 octobre 1978	-	-
Japon	-	-	-	17 octobre 1979	3 août 1982	3 septembre 1982
<u>Mexique</u>	-	-	-	25 juillet 1979	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-	25 juillet 1979	3 novembre 1980	8 novembre 1981
Pays-Bas	2 décembre 1961 (10 novembre 1972)	8 août 1967 (12 janvier 1977)	10 août 1968 (11 février 1977)	23 octobre 1978	-	-
Royaume-Uni	26 novembre 1962 (10 novembre 1972)	17 septembre 1965 (1er juillet 1980)	10 août 1968 (31 juillet 1980)	23 octobre 1978	-	-
Suède	-	17 novembre 1971 (11 janvier 1973)	17 décembre 1971 (11 février 1977)	6 décembre 1978	1er décembre 1982	1er janvier 1983
Suisse	30 novembre 1962 (10 novembre 1972)	10 juin 1977 (10 juin 1977)	10 juillet 1977 (10 juillet 1977)	23 octobre 1978	17 juin 1981	8 novembre 1981

<sup>1</sup> Les dates entre parenthèses se rapportent à l'Acte additionnel de 1972

<sup>2</sup> de ratification si l'Etat a signé la Convention ou l'Acte additionnel, selon le cas; d'adhésion s'il ne l'a pas signé

<sup>3</sup> de ratification, d'approbation ou d'acceptation si l'Etat a signé l'Acte; d'adhésion s'il ne l'a pas signé

<sup>4</sup> Les Etats signataires non encore membres sont soulignés